

Communiqué du bureau national du POID

Le syndicaliste Lee Cheuk-yan ne doit pas être condamné !

Le bureau national du Parti ouvrier indépendant démocratique réuni ce 16 mai 2020 avec des représentants de 50 départements, informé de la comparution de Lee Cheuk-yan, secrétaire général de la Confédération syndicale HKCTU, devant un tribunal de Hong Kong prévue lundi 18 mai 2020 pour avoir « *participé à une manifestation publique le 31 août 2019 qui a enfreint l'Ordonnance sur l'ordre public de Hong Kong* » condamne toute atteinte aux droits ouvriers, notamment les libertés de se réunir, de manifester et de s'organiser en toute indépendance.

Le bureau national du POID décide de s'adresser au gouvernement de la RAS de Hong Kong pour exiger l'abandon de toute poursuite contre le syndicaliste Lee Cheuk-yan !

Non à la criminalisation de l'action syndicale !

Montreuil, le 16 mai 2020

Merci d'adresser vos messages au **gouvernement de Hong Kong** : ceo@ceo.gov.hk

Copies à la HKCTU : hkctu@hkctu.org.hk